

L'opinion publique italienne et la décolonisation du Maroc et de la Tunisie. 1949-1956 *

En octobre 1955, le premier secrétaire de l'ambassade de France à Rome déclare au ministre italien des Affaires étrangères combien le Palais Farnèse apprécie l'attitude des journaux italiens en ce qui concerne la politique française en Afrique du Nord; « de toutes celles des pays amis, la presse italienne a été la plus favorable »¹. Or, moins d'un an plus tard, l'ambassadeur d'Italie nommé à Rabat, en présentant ses lettres de créance, établit un parallèle entre le Risorgimento et la lutte des Marocains pour l'indépendance; il souligne que l'Italie a observé « avec une vive sympathie le chemin parcouru avec ténacité et clairvoyance par le peuple marocain jusqu'à son indépendance complète »². En juin 1956, le président de la République Gronchi assure au prince héritier Moulay El Hassan, en visite officielle à Rome, que le peuple italien a suivi « avec sympathie et admiration le processus graduel par lequel le Maroc a repris la responsabilité directe de son destin »³. L'ambassadeur d'Italie nommé à Tunis tient le même langage en présentant au gouvernement tunisien ses lettres de créance⁴.

Cette présentation contradictoire de l'attitude italienne fait problème. L'Italie a-t-elle épousé la cause des nationalistes tunisiens et

* Cet article reprend, pour l'essentiel, une communication présentée au colloque « Opinions publiques européennes et décolonisation après la Deuxième Guerre mondiale », organisé par l'Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe, tenu à Madrid le 31 août 1990 dans le cadre du 17^e Congrès international des sciences historiques.

1. Archivio storico del Ministero degli Affari Esteri, Rome (désormais ASMAE). Direction générale des affaires politiques (désormais DGAP), Ufficio III, Italia 1955, b. 1000, note 29.10.1955.

2. ASMAE, DGAP Uff. III, Marocco 1956, b. 1089, note 26.6.1956.

3. *Ibidem*.

4. *Ibidem*, Tunisia 1956, b. 1112, amb. Italie à MAE Tunis 24.10.1956.

marocains, ou au contraire s'est-elle, comme se plait à le souligner le diplomate français, alignée sur les positions françaises ?

Il est difficile de répondre de façon tranchée. L'Italie ne pouvait pas assister passivement aux événements d'Afrique du Nord : en s'interrogeant sur l'issue des désordres croissants dans cette région, elle devait en même temps prendre position, manifester avec plus ou moins de vigueur, avec netteté ou de façon prudente, si elle était solidaire de la France ou si elle jugeait légitimes et partageait les aspirations arabes. Il semblait impossible de se tenir sur une ligne moyenne. Comment expliquer l'équilibre périlleux qui ressort de la juxtaposition des déclarations rapportées ci-dessus ? S'agit-il d'un double langage, conscient et voulu ? De l'addition de plusieurs langages, cohérents chacun pris isolément ? Ou bien l'interprétation française pêche-t-elle par simplification excessive ? Ou faut-il réduire la portée des déclarations des ambassadeurs italiens et de Gronchi, dictées peut-être par la seule opportunité du moment ?

En fait, l'attitude de l'Italie vis-à-vis des événements d'Afrique du Nord était orientée par un mélange de craintes et d'espérances, de rancœurs et d'attentes. Tout en ressentant la nécessité d'affirmer la solidarité européenne pour résister à la menace soviétique, elle cachait mal une amère satisfaction devant les difficultés rencontrées par la France dans son empire vacillant. Profonde suspicion et jugements négatifs sur la personnalité et la stature politique des chefs des mouvements d'indépendance coexistaient en apparence harmonie avec la constatation que l'ère coloniale était définitivement passée, et qu'en conséquence il fallait reconnaître la légitimité historique de la bataille conduite par l'Istiqlal et le Néo-Destour.

A cela s'ajoutaient le souci de ne pas compromettre les conditions de vie déjà difficiles des communautés italiennes nombreuses présentes dans les deux protectorats, et les recommandations à la prudence réitérées aux journalistes italiens par l'Office de presse du Ministère des Affaires étrangères, lui-même alerté par les consulats à Rabat et Tunis, car les journalistes étaient souvent tentés de s'évader de l'attitude mal commode d'équidistance, qui commandait la politique italienne dans les affaires d'Afrique du Nord.

*
**

En mai 1949, avec l'échec du compromis Bevin-Storza à l'ONU, le rideau tombait définitivement sur une stratégie, poursuivie avec ténacité pendant plus de quatre ans, pour maintenir une présence italienne en Afrique⁵. La tutelle sur la Somalie concédée ensuite apparaissait aux Italiens, selon les journaux français, comme « une pauvre fiche de consolation »⁶, en comparaison des espérances que les milieux poli-

tiques romains avaient imprudemment suscitées et contribué à alimenter. « Ligne de partage des eaux » pour la « conscience coloniale » italienne, 1949 est une année-clé pour comprendre l'attitude italienne à l'égard de la politique coloniale de la France.

Jusque-là, les jugements étaient restés en suspens. La transformation de l'Empire en Union française n'avait pas suscité de commentaire à chaud de la presse italienne ; avant de prendre position, elle attendait la conclusion des négociations sur la Libye, l'Érythrée, la Somalie, et la conclusion que la formule française fut expérimentée concrètement. En revanche dans les milieux diplomatiques italiens, on comprit dès mars 1946 que l'Union française et Empire étaient finalement la même chose⁷, et que le sens et la portée de l'évolution dépendaient de la détermination que la France était disposée à montrer dans la confrontation avec les crises d'Indochine et d'Afrique du Nord, ainsi que de la qualité et de la quantité des moyens qu'elle affecterait à la tâche difficile de tenir solidement les rênes de l'Empire, source de beaucoup de peines⁸.

Le pessimisme prévalait. Pour le Palais Chigi, la France était dans une position précaire et difficile ; « malgré ses efforts, elle n'est plus une puissance colonisatrice, elle demeure une puissance coloniale seulement avec l'assentiment des autres » ; les discours sur l'Union française comportaient une équivoque dangereuse : les Français l'entendaient comme un expédient pour « sauver ce qui était sauvable », tandis que les peuples soumis à l'autorité de la France y entrevoyaient une construction qui permettrait une certaine forme d'émancipation⁹.

Toutefois ces réflexions, jusqu'en 1949, restaient confinées aux milieux diplomatiques et politiques. La presse maintenait une position attentiste. Ainsi, en octobre 1946, l'organe communiste l'*Unità* se bornait à observer que la constitution française prévoyait « un statut spécial pour les colonies, qui leur garantit l'autonomie, sans toutefois leur concéder l'indépendance »¹⁰. Pour le *Corriere della Sera*, seuls des principes avaient été définis, il fallait attendre de voir comment ces objectifs seraient poursuivis par la voie législative¹¹.

Cette prudence était due en grande partie à l'atmosphère franco-phile qui dominait jusqu'à l'issue du débat sur l'avenir de la Libye, de l'Érythrée et de la Somalie. L'Italie était pleinement consciente de ce que seule la France était disposée à soutenir son retour en Afrique. Elle comprenait également que Paris prêtait l'oreille aux SOS provenant de Rome et plaidait la cause italienne dans le débat international non pour affirmer la vitalité d'une vague solidarité latine, mais pour tenir compte

5. Le débat interne et international sur l'avenir des colonies italiennes est analysé par G. Rossi, *L'Africa italiana verso l'indipendenza 1941-1949*, Milan, Giuffrè, 1980.
6. J. D'HOSPITAL, L'avenir des anciennes colonies italiennes, *Le Monde*, 23.11.1949.

7. ASMAE, DGAP Uff. I, Francia 1951, b. 146, G. Benzoni à MAE, « L'empire français dans la future constitution », Paris 27.3.1946. Le sous-secrétaire aux AE, Giuseppe Brusasca, affirme que l'Union française est aux yeux du gouvernement français un instrument pour « maintenir les vieux liens avec un nouveau langage » ; *idem*, Italia ex-possedit 1946-1950, b. 29, 31.3.1948.

8. ASMAE, DGAP Uff. I, Francia 1951, b. 61, « Politica francese nei riguardi delle sue colonie ».

9. *Ibidem*, dépêche Benzoni citée note 7.

10. *L'Unità*, 13.10.1946.

11. I. BONOMI, La nuova Costituzione, *Corriere della Sera*, 28.11.1946.

de ses propres intérêts nationaux¹². Mais ce qui comptait, c'était l'assurance du soutien français et non ses motivations. Dans ces conditions, il serait inopportun d'élever des critiques ou de formuler des soupçons et des interrogations sur la stratégie française dans les questions coloniales. C'est d'ailleurs la raison avancée par le chargé d'affaires de France, en juin 1947, pour expliquer la prudence de la presse italienne : celle-ci publie de nombreuses informations sur l'Indochine, Madagascar et l'Afrique du Nord, mais en les accompagnant rarement de commentaires défavorables à la France : « On n'ignore pas à Rome que la France peut appuyer l'Italie dans les discussions internationales sur le sort des colonies italiennes... Il n'est donc pas surprenant que les journaux, qui n'épargnent pas les critiques contre l'Angleterre en cette affaire, restent vis-à-vis de nous sur une prudente réserve, motivée par des considérations d'opportunité et répondant vraisemblablement à une directive ministérielle précise »¹³.

De fait, si jusqu'à la clôture définitive du débat sur l'avenir colonial de l'Italie, la presse s'est abstenue de critiquer la politique coloniale de la France, après 1949 cela apparaît moins nettement. La perte des territoires africains provoque un choc auquel l'opinion italienne répond en condamnant le colonialisme, présenté désormais comme un système de domination obsolète et anachronique : une condamnation générale et généralisée qui n'épargne plus les Français. En octobre 1949, la revue *Relazioni internazionali* souhaite que l'épine coloniale soit au plus vite extirpée de l'Occident¹⁴ ; un mois plus tard elle observe que la perte des colonies fait de l'Italie « ipso facto » un allié des pays arabes¹⁵. « Une des conséquences principales de la Seconde Guerre mondiale est assurément l'éroulement définitif de l'impérialisme traditionnel », note de son côté la revue *Esteri* en octobre 1951¹⁶. *La voce repubblicana* écrit : « Le colonialisme est mort et enterré ». *Il Quotidiano*, organe de l'Action catholique italienne, affirme : « L'Italie est pour la liberté et l'indépendance de tous les peuples riverains de la Méditerranée »¹⁷. L'Union française apparaît « ne pas correspondre aux réalités de la situation »¹⁸, elle est « inadéquante » selon l'expression d'un manuel universitaire¹⁹.

Au ministère des Affaires étrangères on commence aussitôt à évaluer la possibilité d'exploiter politiquement la nouvelle « position de

liberté » de l'Italie en Afrique²⁰ ; on souligne que le gouvernement de Rome, qui embrasse désormais le thème de l'anticolonialisme, ne peut plus, pour des raisons élémentaires d'opportunité, de convenance et de cohérence, appuyer sans critique le point de vue français dans le conflit nord-africain²¹.

L'opinion italienne accuse le gouvernement français de myopie : il n'a pas compris la signification politique de la décision de l'ONU de novembre 1949 qui, en consacrant la fin du colonialisme italien, a constitué un précédent auquel tous les mouvements d'indépendance pourront se référer : « ce qui a été finalement décidé pour la Libye ne pourra pas être repoussé pour la Tunisie, ni pour l'Algérie, ni pour le Maroc »²². La politique du Quai d'Orsay est jugée rigide et sans imagination, confuse et contradictoire, improductive et absurdement accrochée à la défense de privilèges anciens et reconnus qui auraient été mieux sauvegardés par une politique plus libérale. Une stratégie « éclairée » de concessions et d'ouvertures pourrait fournir à la diplomatie française de nouveaux terrains d'action, hors de tout soupçon : « Le jour où la France se sera libérée de ce complexe d'infériorité dont sont victimes tous les peuples qui restent liés aux formules désormais dépassées du colonialisme, elle se trouvera à nouveau devant de nouvelles, grandioses et nobles tâches politiques, économiques, culturelles, qui compenseront au-delà l'apparente perte de prestige qui au fond n'aura été qu'un acte de profonde sagesse »²³.

La critique italienne de la politique nord-africaine de la France n'est pas seulement une manifestation plus ou moins hypocrite de sympathie devant les difficultés d'un pays ami auquel on fait des suggestions pour les affronter du mieux possible ; il s'agit aussi de montrer aux gouvernements français combien son obstination à rester sourd aux demandes d'émancipation des populations d'Afrique du Nord risque d'amener le Néo-Destour et l'istidjal à chercher ailleurs des soutiens internationaux.

Étant donné l'appui que les puissances occidentales ne peuvent refuser à la France au nom de la solidarité atlantique, le maintien par la

12. P. GUILLEN, Une menace pour l'Afrique française : le débat international sur le statut des anciennes colonies italiennes, 1943-1949, *Les chemins de la décolonisation de l'empire français*, Paris, Ed. du CNRS, 1986, pp. 69-81.

13. Archives ministère des Affaires étrangères Paris (désormais AMAE), série Europe 1945-1949, Italie 87, Balay à MAE, Rome, 12.6.1947.

14. *Relazioni internazionali*, 12.10.1949.

15. *Idem*, 19.11.1949.

16. *Esteri*, 31.10.1951, Solidarietà mediterranea.

17. AMAE 1949-1955, Italie 27, Fouques-Duparc à MAE, Rome 13.2.1951.

18. L. GIANNIRAPANI, Il Mediterraneo nel nostro tempo, *Universo*, 1955, pp. 725-748.

19. A. BERTOLA, *Storia e politica coloniale e dei territori non autonomi*, Turin, Giappichelli, 1956, p. 183.

20. En décembre 1949, le ministre des Affaires étrangères, Sforza, écrit à l'ambassadeur à Paris Quaroni : « La solution donnée au problème de nos ex-colonies a fait tomber ce qui pendant de longues années a été un obstacle à l'établissement de rapports amicaux entre l'Italie et les pays arabes et du Moyen-Orient » ; ASMAE, DGAP Italia ex-possedito 1946-1950, b. 29, Rome 7.12.1949.

21. En mai 1952, Zoppi, secrétaire général du MAE, écrit à Tarchiani, ambassadeur à Washington, à propos de la question tunisienne : « Notre politique méditerranéenne d'amitié et de collaboration avec les États arabo-musulmans ne nous permettra pas, sur tout après l'indépendance concédée à la Libye, de prendre à leur égard une attitude hostile... D'autre part, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de nos bons rapports avec la France et il nous est très difficile... de lui donner des conseils de prudence et de libéralisme » ; ASMAE, DGAP Uff. III, Tunisia 1952, b. 860, Roma 24.5.1952.

22. *Esteri*, 15.2.1952, Il Nord Africa problema mondiale.

23. La questione del Marocco, *idem*, 30.9.1951.

France d'une politique de refus et d'étouffement des demandes arabes ne peut que porter les mouvements nationalistes à chercher l'aide de Moscou. La critique italienne a pour objet de rappeler à la France la nécessité de ne pas compromettre le dessein des Occidentaux de créer de nouveaux types de relations avec ces États qui, c'est l'opinion dominante en Italie, seront vite devenus indépendants, malgré l'énergie déployée par le Quai d'Orsay ; il ne faut pas offrir au Kremlin la possibilité de profiter des difficultés françaises et de l'inertie à laquelle sont condamnés les alliés de la France, pour attirer ces pays dans son orbite. Cette perspective alarmante, si elle se concrétisait, entraînerait la perte, pour le système de défense atlantique, d'une région de très grande importance stratégique ; elle signifierait également pour l'Italie la disparition des espérances placées dans la création d'un pôle méditerranéen, au leadership duquel le gouvernement de Rome se portait candidat.

Le fantasme de la diffusion du communisme et de la possible inclusion dans la sphère d'influence idéologique et politique soviétique d'un secteur névralgique du dispositif de sécurité occidental était agité également, mais avec des objectifs opposés, par le gouvernement français, qui tentait d'accréditer auprès de ses alliés l'équation entre nationalisme et communisme²⁴. Cette interprétation ne convenait pas à la diplomatie italienne, et encore moins l'opinion : il y a trop d'éléments inconciliables entre les croyances musulmanes et l'idéologie marxiste pour que soit crédible l'existence d'une menace communiste effective ; en outre, la pénétration de la culture occidentale dans ces pays constitue une barrière efficace contre les infiltrations redoutées de l'idéologie soviétique.

#

D'un autre côté, les Italiens relèvent que la lutte pour l'indépendance est menée au nom de valeurs et d'exigences de liberté « d'estampille » européenne ; c'est en agitant les principes que la France a elle-même apportés et diffusés en Afrique du Nord que les nationalistes lui réclament l'émancipation. « Nous avons pratiquement fabriqué autant d'ennemis que de diplômés de droit », observent les autorités françaises²⁵. La presse italienne comprend cette amertume et cette frustration, en relevant que la politique de promotion sociale et culturelle menée par la France a favorisé la naissance des opposants. Dès lors ne faut-il pas juger avec nuance sa politique coloniale ?

En janvier 1952, Guerriero écrit dans le *Corriere della Sera* que les peuples musulmans non seulement sont des nationalistes fanatiques, mais pire, xénophobes ; par indépendance ils entendent « la liberté de fermer les portes de leurs pays aux étrangers ». On risquerait, par une condamnation hâtive et idéologique de l'impérialisme, d'oublier ce que les puissances coloniales ont réalisé de positif : « La colonisation

s'écroule à cause du bien qu'elle a fait, parce qu'elle a apporté aux populations des pays coloniaux la paix, l'alphabétisation, la médecine »²⁶. De son côté Vittorio G. Rossi écrit : « La France a appris à lire et à écrire à une partie des Tunisiens ; à un groupe plus restreint mais socialement plus important elle a enseigné la liberté, l'égalité, la fraternité... et les Tunisiens ont pris cet enseignement au sérieux »²⁷.

Dans la période la plus aiguë de la tension entre Paris et Rabat, avec la déposition du sultan en août 1953, la presse italienne relève que les difficultés françaises viennent dans une large mesure du rôle décisif joué par la France dans le développement économique du Maroc ; selon l'hédomadaire *Epoca*, c'est pour cette raison que les autochtones veulent s'affranchir de son contrôle²⁸. *Il Globo* estime que l'œuvre accomplie au Maroc rend légitime l'aspiration des colons à transformer ce pays en une seconde Algérie. *Il Messaggero* écrit que la France fait face à ses difficultés en Afrique du Nord avec un grand sens de ses responsabilités, sur la base des droits incontestables qui découlent du succès de l'administration française à donner au Maroc « une physionomie vraiment nouvelle et une nouvelle économie, ainsi qu'une organisation marquée par le progrès et la civilisation »²⁹.

Dans ce concert d'approbations ne manquent pas, sans doute, des voix dissonnantes. Le *Corriere della Sera* publie trois correspondances de son envoyé spécial au Maroc, peu favorables à la politique française : Ben Arata n'a pas été accepté par la population, le sultan légitime est devenu le symbole de la lutte nationaliste³⁰. Mais, dans l'ensemble, la presse italienne a maintenu une attitude réservée.

Même compréhension lors de la crise franco-tunisienne de décembre 1952, à la suite du meurtre de Ferhat Hached. A l'exception des journaux de gauche, aucune publication ne soutient l'hypothèse d'un crime provoqué par les autorités françaises. *Il Tempo* avance même que l'URSS ne serait pas étrangère à cet assassinat, car son intérêt est d'exacerber la tension dans le Protectorat. Des journaux d'extrême-droite, comme *Patritia*, et *Il Secolo*, d'habitude très critiques devant la politique française, montrent un grand prudence³¹. Cette volonté de ne pas pêcher en eau trouble serait due, selon l'ambassadeur Fouques-Duparc, soit au souci de ne pas créer des difficultés à la colonie italienne de Tunisie, soit à l'attitude francophile du Palais Chigi : « Il serait injuste de méconnaître l'action avisée des services du ministère des Affaires étrangères... pour rendre sensible la solidarité franco-italienne à une opinion qui, en d'autres temps, aurait cédé aux réflexes élémentaires de jalousie vis-à-vis de la Puissance voisine qui, plus fortunée, a su conserver les territoires de son empire »³².

26. A. GUERRIERO, Tunisia e Egitto, *Corriere della Sera*, 27.1.1952.

27. V. G. Rossi, Il bastione e la carota sono falliti in Tunisia, *Corriere della Sera*, 3 et 4.3.1952.

28. A. GUERRIERO, Il Sultano e il Pascià, *Epoca* 30.8.1953.

29. Cité dans AMAE 1949-1955 Italia 6, Scbillieu à MAE, Rome 28.8.1953.

30. *Corriere della Sera*, 15.9.1953.

31. A. Guerriero écrit la même chose dans le *Corriere della Sera*, 12.12.1952.

32. AMAE 1949-1955, Italie 5, Fouques-Duparc à MAE, Rome 19.12.1952.

24. ASMAE, DGAP Uff. III, Marocco 1952, b. 837, G. Arno à MAE, Rabat 8.12.1952.

25. *Idem*, Marocco 1954, b. 977, G. Orlandini à MAE, Rabat 1.4.1954.

Tout en célébrant l'attitude correcte de la presse et du gouvernement italiens vis-à-vis des agitations nationalistes au Maghreb, le Palais Farnèse ne peut cependant cacher l'existence, en Italie, de forts courants de sympathie pour les mouvements d'indépendance tunisien et marocain, courants qui semblent traverser aussi le ministère des Affaires étrangères, où ne manquent pas ceux pour qui l'Italie doit « profiter de la virginité que les circonstances lui ont donnée, contre sa volonté, en matière coloniale, pour s'engager dans une politique arabo-phile »³³, et dont on trouve l'écho dans la presse de gauche et celle d'extrême-droite.

Dans un éditorial du néo-fasciste *Il Secolo d'Italia*, Mellini affirme que la crise franco-tunisienne ne trouvera de solution qu'avec l'indépendance; l'attitude des Occidentaux envers le monde arabe doit être prudente, pour ne pas créer « les germes de notre propre désagrégation »; cela vaut particulièrement pour la Tunisie, « le seul pays arabo-musulman où le nationalisme a voulu jusqu'ici regarder vers l'Occident et pas seulement vers l'Orient »; l'Italie a « tout intérêt à considérer avec bienveillance et à appuyer l'indépendance et les tendances à l'unité des pays arabes », au nom même de la solidarité atlantique et européenne, car « on sert la vraie solidarité européenne en parlant clair... contre l'ennemi commun », le communisme. À propos de la situation délicate de la colonie italienne de Tunisie, Mellini rappelle la politique anti-italienne de la France en Tunisie : « Nos colons n'auront assurément pas plus à craindre des Tunisiens que ce qu'ils ont eu à craindre des colons français »; une ferme prise de position du gouvernement de Rome en faveur des nationalistes pourrait au contraire faciliter la situation des colons, qui « savent que les Arabes observent avec attention leur attitude et celle de l'Italie vis-à-vis de la cause de l'indépendance tunisienne et ne les oublieront pas quand ils seront de nouveau à la tête de leur pays »³⁴. Le directeur du journal, Anfuso, analysant la tension anglo-égyptienne, observe que si la Grande-Bretagne et la France, « qui ont expulsé l'Italie d'Afrique », « s'obstinent à perpétuer leur système colonial, et si la France spécialement persiste dans sa politique présente en Afrique du Nord, le communisme en tirera avantage jusqu'à provoquer partout la révolte contre l'Europe »³⁵.

Si les attaques provenant de l'extrême-droite grossissent la crainte de la diffusion du communisme, comme conséquence inévitable de la politique de « fermeture » du Quai d'Orsay, les erreurs de la stratégie française sont relevées également par ceux qui reconnaissent l'importance de l'œuvre de la France pour faire progresser la vie économique et culturelle des pays du Maghreb; cette tâche brillamment remplie, la

France aurait dû comprendre la nécessité historique et l'opportunité politique de procéder à la décolonisation.

Selon l'illustre arabisant Francesco Gabrieli, l'Occident sera chassé d'Afrique sur la base même des idéaux de démocratie, de liberté et d'indépendance qu'il a transmis³⁶; la révolution africaine peut être considérée comme l'application dans les territoires coloniaux du principe des nationalités et d'indépendance des peuples qui a prévalu en Europe aux XIX^e et XX^e siècles³⁷; on accuse ainsi implicitement d'aveuglement et d'incohérence le gouvernement de la France, pays traditionnellement considéré comme le phare de la liberté. Toutefois, à ceux qui voient une similitude entre « la fermentation qui agit le monde arabe » et le Risorgimento³⁸, Gabrieli répond que l'analogie ne doit pas conduire à ignorer les différences profondes entre les deux processus. « Le visage du nationalisme arabe d'aujourd'hui ne porte aucune trace de l'idéalisme mazzinien et garibaldien... Il est d'un chauvinisme dur et cruel, avec ses mythes du sang, de la race, des hommes et États-guides, mû par un complexe exaspéré de désir de revanche et de rancœurs à propos des torts réels et imaginaires qu'il a subis »³⁹.

La légitimité et la représentativité des mouvements nationalistes du Maghreb, et la capacité politique de leurs dirigeants à gérer l'indépendance, suscitent en Italie des interrogations et de nombreuses réserves, en ce qui concerne la Tunisie⁴⁰, mais surtout le Maroc.

L'istigial est considéré comme « le mouvement d'une minorité privilégiée portée à affirmer sa propre volonté de puissance, et qui pourrait difficilement surmonter les oppositions entre les tribus, maintenu en équilibre par la présence française »⁴¹; l'istigial n'exprime pas le sentiment national mais un ensemble d'intérêts particuliers « qui cherchent à se servir de l'étiquette d'indépendance pour se libérer du contrôle des Français et instaurer dans le pays un régime d'absolutisme et d'exploitation »⁴². D'un côté on affirme que l'indépendance marocaine est une exigence de l'histoire, mais de l'autre on souligne que c'est la revendication d'une petite minorité d'intellectuels et de politiciens, contraire aux intérêts du pays; car si l'indépendance était concédée immédiatement, ce serait « le début d'une ère de désordres, d'absolutisme et de contraintes »; pour marquer le départ d'une évolution démocratique, l'accession à l'indépendance suppose un temps de mûrissement⁴³. Cette méfiance persiste : en 1954 encore, on juge xénophobe le natio-

36. F. GABRIELI, Problemi del mondo arabo contemporaneo, *Comunità internazionale*, 1954, vol. 9, p. 558-565.

37. « Europeco », Considerazioni sul movimento di emancipazione africana, *idem*, 1960, p. 457-460.

38. J. CLARKE ADAMS, Il Ponte, janvier 1957, p. 43-47.

39. F. GABRIELI, Ancora sul Risorgimento arabo, *idem*, avril 1957, p. 561-565.

40. « Les nationalistes tunisiens ont établi une équation infantile, ingénue et péni-lense entre expulsion des Français et bien-être général de leur pays »; V. G. ROSSI, La grande illusione dei nazionalisti tunisini, *Corriere della Sera* 22.3.1952.

41. L'incognita marocchina, *Estert*, 5.3.1952.

42. V. SPICACCI, Aspetti della crisi marocchina, *Civitas* sept. 1951, p. 68-80.

43. Il Marocco mira all'indipendenza, *Estert*, 31.1.1951.

33. Giusti del Giardino, du Service Émigration du Palais Chigi, le confirme à l'ambassadeur de France; *Idem*, Italie 34, Fouques-Duparc à MAE, Rome 17.2.1953.

34. A. MELLINI, Noi a la Tunisia, *Il Secolo d'Italia* 24.12.1953.

35. F. ANFUSO, L'incognita di Naguib, *idem* 25.1.1953.

nalisme marocain, et fondées les réserves françaises sur les capacités des cadres dirigeants et du peuple marocain à se gouverner de façon totalement autonome⁴⁴.

D'une manière générale, les castes dirigeantes et les dynasties des pays arabes sont accusées de favoriser le fanatisme religieux, nationaliste et xénophobe, pour détourner les foules de déshérités de mouvements d'agitation sociale. Dans *Il Mondo* Antonio Calvi juge nécessaire de contraindre les castes dirigeantes traditionnelles à reprendre, sur de nouvelles bases, « la politique de collaboration avec l'Occident », car c'est le seul moyen « de guider les pays islamiques, de les sauver du chaos et de l'impérialisme soviétique »⁴⁵.

La crainte que la rigidité de la politique française ne donne à l'Istiqlal et au Néo-Destour une orientation xénophobe anti-occidentale et ne pousse ces pays vers le Kremlin apparaît comme une constante des préoccupations italiennes. Si les Français affirment que combattre le nationalisme équivaut à combattre le communisme, l'opinion italienne estime au contraire que c'est la myopie politique de Paris qui ouvre la voie à l'infiltration soviétique ; il y a donc opposition entre les intérêts de la France et ceux de l'Occident dans la situation en Afrique du Nord. Le conflit France-Maghreb est replacé dans un ensemble plus vaste où se croisent la confrontation Nord-Sud dans le processus de décolonisation et le conflit Est-Ouest qui marque le monde bipolaire.

Cependant, bien qu'en Italie soit constamment soulignée la dimension internationale du conflit en Afrique du Nord, on n'estime pas pouvoir se soustraire à l'obligation de se montrer solidaire de l'allié français. Ainsi, examinant l'éventualité d'une prise de position de l'ONU dans les questions de Maroc et de Tunisie, la revue *Esteri*, en octobre 1952, reprend la thèse française de l'incompétence⁴⁶. Cette confrontation avec tout ce que la presse italienne avait soutenu surprind l'ambassadeur de France. L'article a pourtant été sinon rédigé, du moins inspiré par le ministère des Affaires étrangères ; il doit s'expliquer par des considérations d'opportunité politique⁴⁷.

Il ne s'agit pas d'un épisode à contre-courant, c'est le signe d'une double préoccupation du gouvernement italien : celui-ci n'entend pas sacrifier la carte arabe sur l'autel de la solidarité européenne, ni s'aliéner pleinement sur la cause des Arabes avec le risque de créer des motifs de dissentiment et de tension avec un partenaire indispensable dans la stratégie continentale de l'Italie. L'équilibre difficile auquel est contraint le gouvernement italien est maintenu aussi par la presse, du moins, pendant un certain temps.

Mais le début de la guerre d'Algérie amène l'opinion publique à prendre une position plus décidée. Si en 1952 *Esteri* avait appuyé la thèse française sur le caractère « interne » des controverses entre Paris,

Rabat et Tunis, en 1955 le *Corriere della Sera* stigmatisait les erreurs de la France et affirme que le rétablissement de l'équilibre dans le secteur méditerranéen est un intérêt vital pour l'Italie et pour tout l'Occident⁴⁸. Devant l'intensification de la guerre d'Algérie, devant le remplacement, à la tête du gouvernement français, du « progressiste » Pierre Mendès France par le « réactionnaire » Edgar Faure, devant les échos de la conférence de Bandung, l'opinion publique italienne prend nettement position contre la politique coloniale française.

En août 1955, Umberto Serafini, secrétaire de la section de Rome du Mouvement fédéraliste européen, adresse au Palais Farnèse un télégramme affirmant que « l'action du gouvernement français en Afrique du Nord soulève l'émotion et la réprobation des fédéralistes européens... L'époque du colonialisme est définitivement close et le gouvernement français doit se préoccuper de ne pas entraver la possibilité ouverte aux États unis d'Europe de promouvoir une intégration de l'Europe et de l'Afrique »⁴⁹.

Il faut tenir compte également du débat politique interne. Les oppositions de gauche accusent le gouvernement de s'être lié, par le pacte atlantique, aux pays colonialistes. Le 24 août 1955, une délégation de la Fédération des jeunes communistes italiens se rend à l'ambassade de France pour protester contre la répression en Afrique du Nord. Le chargé d'affaires de France reçoit de toute l'Italie des lettres et télégrammes exprimant la solidarité des organisations communistes avec les « patriotes » algériens et marocains⁵⁰. Le 1^{er} septembre, l'Associazione nationale des partisans, la Fédération des jeunes communistes, le Mouvement de la jeunesse socialiste, l'Union italienne pour le sport populaire et des organisations d'étudiants présentent au consulat de France à Gênes une note de protestation contre « les répressions barbares » auxquelles le gouvernement de Paris se livre au Maroc et en Algérie⁵¹.

Les critiques des partis de gauche et des organisations qui leur sont proches étaient attendues⁵². Beaucoup moins attendu était de voir des membres du gouvernement. Giulio Andreotti, ministre des Finances dans le gouvernement Segni, dans un article polémique, critique à priori la politique française en Afrique du Nord, dénie aux tensions en Algérie et au Maroc le caractère de problèmes internes et demande que

48. Problema generale, *Corriere della Sera*, 22-23.8.1955.

49. AMAE 1949-1955, Italie 37, Wapler à MAE, Rome 26.8.1955.

50. *Ibidem*, Rome 24.8.1955.
51. La note est déclarée « inacceptable et injurieuse » par le représentant consulaire français qui enjoint aux délégués de reprendre le document ; sinon celui-ci serait brûlé sous leurs yeux. La note fut retirée mais expédiée le lendemain au consulat, par la poste ; *Ibidem*, consulat général Gênes à amb. France à Rome 5.9.1955.

52. P. DERUGAS, La rivolta nazionale dei popoli dell'Africa del Nord, *Rinascita*, sept. 1955 p. 547-551 ; l'article relève l'incapacité de la France à évaluer les bases réelles du mouvement national, sa portée, ses perspectives ; l'incertitude de la politique de Paris qui au lieu de choisir la répression ou la négociation, mène les deux ensemble ; le retard avec lequel ont été ouvertes les négociations ; la mesquinerie et le manque de loyauté avec lesquels les Français les ont conduites.

44. Il problema marocchino, *idem*, 15.9.1954.

45. A. CALVI, La paura del re, *Il Mondo*, 15.1.1952.

46. Tunisia e Marocco all'ONU, *Esteri*, 31.10.1952.

47. AMAE 1949-1955, Italie 5, Fouques-Duparc à MAE, Rome 19.12.1952

les instances atlantiques et européennes en soient saisies⁵³; le Palais Farnèse proteste vivement, le gouvernement italien présente des excuses⁵⁴.

*
**

Cet épisode révèle à nouveau le double langage du gouvernement italien dans le conflit nord-africain : à la fois compréhension pour la France et sympathie pour les Tunisiens et les Marocains. Quant à l'opinion publique, elle a également fait alterner manifestations d'appui à la cause arabe et de soutien aux positions françaises. Ce double registre a permis à l'Italie de se targuer, en 1956, à la fois de la correction de son attitude vis-à-vis de la France et de son « admiration » pour ceux qui avaient conduit les deux Protectorats à l'indépendance.

Bruna BAGNATO,
*Dipartimento di Studi sullo Stato,
Università degli Studi di Firenze.*

53. G. ANDREOTTI, Me ne vado, *Concretezza* 15.10.1955.

54. Fouques-Duparc élève une « vive protestation » auprès du président du Conseil, du président de la République, du ministre des AE; il écrit au Quai d'Orsay : Andreotti, « qui n'a jamais été notre ami », a exposé le problème « en termes particulièrement perfides » et « avec une mauvaise foi que l'ignorance ne peut excuser ». Le président du Conseil Segni fait transmettre ses excuses par son directeur de cabinet, assurant que les opinions exprimées par Andreotti « ne sont en aucune manière celles du gouvernement italien ». Le conseiller diplomatique du président Gronchi « condamne énergiquement l'initiative d'Andreotti » et cherche à en minimiser la portée en expliquant à l'ambassadeur de France que « ni la revue ni la personne d'Andreotti ne jouissent d'une grande considération dans les milieux politiques italiens »; AMAE 1949-1955, Italie 37, Fouques-Duparc à MAE, Rome 21.10.1955